



Eligible au CPF *

PARCOURS DIPLÔMANT / S.S.I.A.P.

Recyclage Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - S.S.I.A.P. 1

DURÉE

14 Heures

POUR QUI ?

S.S.I.A.P. 1

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

RESULTATS 2025

98.96 % de satisfactions

TARIF

Nous consulter

ACCES A LA FORMATION

- > CPF : inscription via le site ou application 15 jours avant le début de la formation
- > AIF : devis sur Kairos nous contacter - Délai 15 jours minimum pour étude du dossier France travail
- > Formation via financement entreprises ou OPCO : Pas de délai spécifique
- > Financement Personnel : pas de délai spécifique

CONTACT



Standard : 04 94 39 88 14
Mme Hanane AIT
Responsable pédagogique)
Mme Solenne Alsters
(Responsable administratif)

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Titulaire des diplômes S.S.I.A.P1., d'une équivalence ou des diplômes "ERP1" et "IGH" niveaux 1.

Justifier de 1607 heures de l'exercice de la fonction au cours des 36 derniers mois et ne pas avoir dépassé le jour de la date anniversaire de délivrance du SSIAP.

- SST, PSE ou PSC en cours de validité de moins de 2 ans

Un test d'évaluation des connaissances sous forme de QCM est effectué à l'entrée de la formation

Groupe de 15 personnes maximum

OBJECTIFS

Recycler les connaissances acquises lors de la formation SSIAP1 conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs SSIAP 3 agréés en préfecture et validés par le SDIS 83

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

La présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage. Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau

Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Sous réserve de satisfaire à l'aptitude médical Certificat médical conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

Référente handicap : Mme ALSTERS Solenne 04 94 39 88 14 reste à votre disposition pour mettre en place des mesures compensatoires ou aides supplémentaires lors de votre formation et/ou de votre examen.

SANCTION VISEE

Attestation de Formation

RS5641



Eligible au CPF *

PARCOURS DIPLOMANT / S.S.I.A.P.

Recyclage Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - S.S.I.A.P. 1

PROGRAMME

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié

14 heures de face à face pédagogique

PARTIE 1	Prévention
PARTIE 2	Moyen de secours
PARTIE 3	Mises en situation d'intervention

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Théorie en salle, exercices pratiques Supports vidéo